Mont Saint Aignan

DÉCISION N° 2026-103

Convention de mise à disposition de locaux
de l'Université de Rouen à l'Association MSA Gym Attitudes

LE MAIRE DE MONT-SAINT-AIGNAN,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération n° 2026-04-04 du Conseil Municipal du 2 avril 2026 notamment l'alinéa 5 donnant délégation au Maire, pendant la durée de son mandat, pour décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu la délibération n° 2024-06-34 du Conseil Municipal du 13 juin 2024 et la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'Association MSA Gym Attitudes,

- Considérant l'absence de praticables en gymnastique dans les installations sportives de la Ville pour la section haut niveau de l'Association MSA Gym Attitudes ;

- Considérant que l'UFR STAPS de l'Université de Rouen dispose d'un équipement de gymnastique pour le haut niveau ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : La régularisation de la convention avec l'Université de Rouen Normandie relative à la mise à disposition à l'association MSA GYM ATTITUDES, de la salle de gymnastique de l'UFR STAPS et son équipement, les lundis, jeudis, vendredis de 18h à 21h, sur la période du 7 septembre 2026 au 30 juin 2027 sauf vacances scolaires.

ARTICLE 2 : L'utilisation de la salle sera facturée 9 730,70 € HT soit 11 676,84 € TTC : dont 1600 € à la charge de l'association et 10 076,84 € à la charge de la Ville .

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 13 OCT. 2026

François VION
Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217604511-20261013-2026103-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/10/2026

Certifié exécutoire par la transmission en Préfecture
et la publication en date du :
20 OCT. 2026

www.montsaintaignan.fr
Hôtel de ville
59 rue Louis-Pasteur
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan
Tél. 02 35 14 30 00
Fax 02 35 14 30 90
mairie@montsaintaignan.fr